

# LES USAGERS DES DISPOSITIFS LHSS, LAM, ACT EN GRAND EST

Octobre 2019

## Objectifs

Afin d'alimenter les études coordonnées par l'ARS, l'Observatoire régional de la santé (ORS) du Grand Est réalise une enquête relative aux usagers des lits halte soins santé (LHSS), des lits d'accueil médicalisés (LAM) et des appartements de coordination thérapeutique (ACT) dans la région Grand Est.

### Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS)

**Objectif 6** : « Créer des places d'appartement de coordination thérapeutique (ACT), des lits halte soins santé (LHSS) et des lits d'accueil médicalisés (LAM) en priorité dans les zones blanches au regard des besoins identifiés ».

Cette étude repose sur une approche qualitative dite « sensible » et doit permettre de **mieux comprendre les parcours de vie des usagers et leur accompagnement** au sein des dispositifs spécifiques dits « passerelles ».

La méthodologie retenue se décline en deux approches : une approche « structures » et une approche « usagers » (*voir ci-après*) et sera menée dans le respect du règlement général sur la protection des données.

## Comité de pilotage de l'étude

Le Comité de pilotage se compose de 7 à 8 personnes représentant les structures suivantes :

- ARS – Direction de la Promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnementale et Délégations territoriales
- ORS
- Structures porteuses de dispositifs LHSS LAM et ACT

Son rôle est de valider les orientations de l'étude et d'apporter son expertise pour l'analyse des données recueillies.

Le comité de pilotage se réunira à trois reprises (*cf. calendrier ci-après*)

1. Au lancement de l'étude pour présenter la méthode et le calendrier retenus
2. Lors d'un temps intermédiaire pour faire le point d'avancement et préparer les entretiens auprès des usagers
3. À l'issue de la démarche d'enquête pour présenter les résultats et préparer leur restitution

## CONTACTS



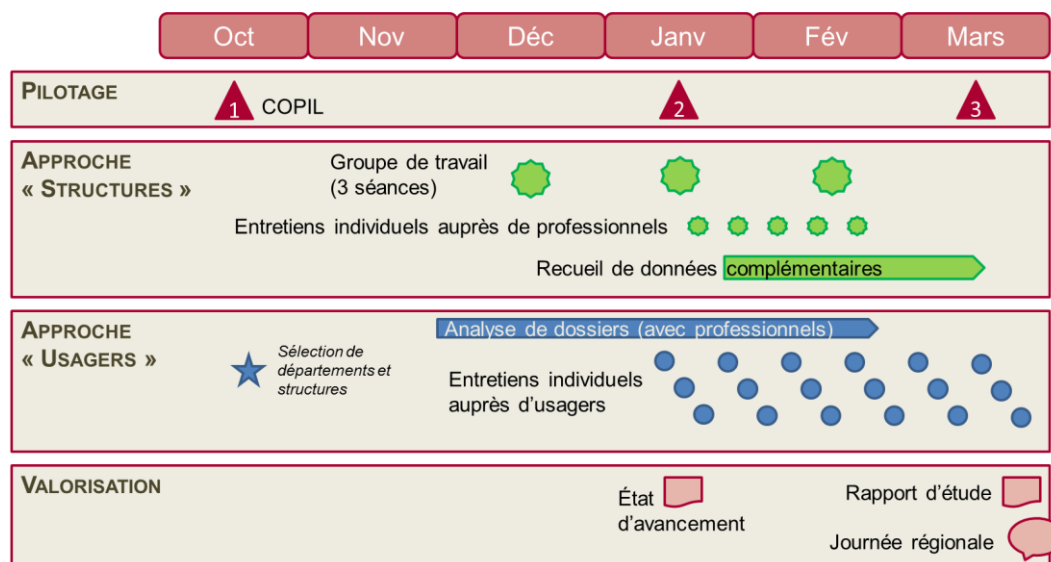
**Mme Emilie FERIEL,**  
Chargée de programmes en santé  
[emilie.feriel@ars.sante.fr](mailto:emilie.feriel@ars.sante.fr) | tel 03 83 39 79 58



**Mme Marie ANSELM**  
Chargée d'études  
[marie.anselm@ors-ge.org](mailto:marie.anselm@ors-ge.org) | tel 03 88 11 69 80

■ Site internet de l'ORS : <https://ors-ge.org> ■

## Calendrier indicatif



### L'approche « structures »

### L'approche « usagers »

<p>➤ <b>Objectif principal</b> En s'appuyant sur la synthèse régionale des rapports d'activité 2018, il s'agira de mieux saisir les difficultés rencontrées par les structures dans le cadre du parcours des usagers.</p>	<p>➤ <b>Objectif principal</b> Comprendre les profils et parcours des usagers en matière de logement, d'accompagnement médico-social et de soins.</p>
<p>■ L'ORS se propose d'animer un groupe de travail au cours de 3 séances permettant de mettre en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les problématiques ressenties,</li> <li>○ les ressources identifiées,</li> <li>○ les pistes d'actions et d'amélioration possibles.</li> </ul> <p><b>Qui est convié ?</b> Au sein des structures, tout professionnel accompagnant les usagers est convié à participer.</p> <p><b>Selon quelles modalités ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ groupe limité à 15-20 personnes</li> <li>○ participation en présentiel fortement souhaitée avec si possible les mêmes personnes</li> <li>○ dates et lieux à confirmer (Nancy)</li> </ul> <p>En complément,</p> <p>■ L'ORS sollicitera des professionnels (de préférence au sein de structures n'ayant pu participer au groupe de travail) pour des entretiens individuels en vue d'aborder spécifiquement des thématiques émergentes.</p> <p>■ L'ORS procédera à un recueil complémentaire aux rapports d'activité auprès de l'ensemble des structures.</p>	<p>■ L'ORS envisage de réaliser une analyse de dossiers d'usagers, afin de saisir la nature des informations nécessaires à l'accompagnement et l'orientation des usagers.</p> <p>■ L'ORS souhaite rencontrer des usagers lors d'entretiens individuels, afin de recueillir leur témoignage sur leur parcours, leurs difficultés et leur expérience quant à l'accompagnement au sein des dispositifs.</p> <p><b>Qui est sollicité ?</b> Des structures implantées au sein de trois départements du Grand Est.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aube</li> <li>- Bas Rhin</li> <li>- Moselle</li> </ul> <p><b>Selon quelles modalités ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ accompagnement à la lecture de dossiers d'usagers</li> <li>○ identification et obtention d'un pré-accord d'usagers pour des entretiens individuels</li> <li>○ accueil pour la réalisation des entretiens</li> </ul>